

## **Séance du 30 septembre 2022**

Absents excusés ayant donné pouvoir : A Gozard à S Mery, A-S Le Fleche à X Moulle, A Charton à A Suramy, T Glomon à D Re grain, F Nesteroff à J Lathène.

Au cours de cette séance, le conseil municipal a :

- approuvé le déclassement d'une portion d'un chemin communal situé au lieu dit "Le Grand Beignerault" pour le faire rentrer dans le domaine privé de la Commune. Monsieur Kleboth a acheté cette parcelle.
- approuvé le déclassement d'une portion d'un chemin communal rue de Languilly pour le faire rentrer dans le domaine privé de la commune. Madame ZANICHELLI Annie a acheté cette parcelle.
- approuvé le bilan actualisé au 31 décembre 2021 d'Assemblia anciennement dénommé Société d'Equipement de l'Auvergne, et autorisé Monsieur le Maire à signer l'avenant 6 à la convention de concession.
- décidé la nomination d'une employée au grade d'adjoint administratif principal de 1ère classe.